

Colloque international de l'OPC « Démocraties et Cultures »

NOTE D'ORIENTATION GÉNÉRALE

Durant les années 60-70 du siècle dernier, la Fédération Wallonie-Bruxelles (qui s'appelait alors Communauté française) occupait une position singulière au sein des politiques culturelles ; une position qui contrastait, par plusieurs aspects relativement fondamentaux, avec celle que la France mettait en place sous le Ministère d'André Malraux. La spécificité de ces politiques belges francophones s'est articulée autour du concept de « démocratie culturelle »¹. Il s'agissait de dégager les politiques culturelles du seul concept de « démocratisation de la culture ». Celui-ci était en effet soupçonné de chercher à imposer, à l'ensemble du corps social, la seule légitimité des formes et des préférences culturelles, lesquelles correspondaient à une part restreinte et située de celui-ci. Il s'agissait également de penser les politiques culturelles sous un double horizon : celui de la reconnaissance des cultures « refoulées » (à l'époque, principalement les cultures ouvrières et populaires) et celui d'une participation politique pensée comme culture – de pratiques culturelles pensées comme politique – héritière de « l'éducation populaire », légiférée sous le label « d'éducation permanente » (1976). Dans un contexte où les pouvoirs publics occupaient encore une position relativement centrale dans les orientations culturelles des populations, la « démocratie culturelle » a emporté l'enthousiasme de nombreux acteurs de la culture ; ce concept a aussi très largement orienté et nourri les dispositifs institutionnels (législation/métier/organisation/formation) qui furent adoptés et mis en place à l'époque ; comme en témoigne le nouveau décret relatif aux centres culturels (2013), de nombreux acteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles se réclament, aujourd'hui encore, de cet héritage.

Loin de toute célébration nostalgique, le présent colloque n'entend pas faire le bilan de ces politiques ; au tournant du siècle, de multiples contributions et de nombreuses rencontres nationales ou internationales ont été organisées autour de ces enjeux entre « démocratisation de la culture » et « démocratie culturelle ». Elles ont conduit, le plus souvent, à un constat global d'échec doublé d'une position normative : il y va de l'honneur des démocraties de poursuivre ce type de politiques, comme il y va, pour elles, d'assumer l'exigence de plus en plus prégnante, au minimum, de réguler, ou voire même de contrer la montée des industries culturelles de masse.

Notre ambition est plutôt de chercher à repenser, dans le contexte actuel, les questions qui furent sous-jacentes au concept de démocratie culturelle : la définition des politiques culturelles et, partant, les conceptions de ce que recouvre le mot « culture », à la hauteur d'exigences démocratiques fortes, sous l'horizon de l'émancipation par la culture, le cas échéant, en redéfinissant les publics cibles de ces politiques dans un environnement où la

¹ La personnalité de Marcel Hicter, Directeur général de l'administration de la jeunesse et des loisirs, a été déterminante dans l'invention de ce concept de « démocratie culturelle » et dans sa structuration et sa reconnaissance sur un plan international (Unesco, Conseil de l'Europe).

référence aux cultures ouvrières et populaires ne semble plus pouvoir à elle seule remplir ce rôle.

Au singulier de l'expression « démocratie culturelle », nous avons préféré les formes plurielles des mots « démocraties » et « cultures ». En effet, dans un contexte où le mot « culture » se décline de moins en moins aisément au singulier, nous souhaitons réfléchir aux formes de démocratie que sous-tendent, qu'encouragent ou que présupposent les politiques culturelles : privilégier l'accessibilité de tous aux réalisations et aux pratiques culturelles, limiter l'intervention étatique à la régulation des marchés de la culture, considérer les biens culturels comme des biens marchands, envisager la culture comme participation politique, s'efforcer de reconnaître la pluralité des cultures, étendre l'acception du mot « culture » aux activités considérées jusque là comme occupationnelles, voir dans la créativité le support de l'attractivité des grandes villes et des territoires, se rendre accueillant aux cultures émergentes, aux hybridations culturelles, cesser de penser la culture indépendamment des autres politiques publiques...

Toutes ces dimensions d'initiative, ou qui sont souvent même assignées aux politiques culturelles, renvoient à des conceptions différentes, parfois complémentaires et parfois incompatibles, de ce que recouvre le mot « démocratie », de ce qu'implique l'expression du « droit à la culture ». Toutes enfin n'entretiennent pas le même rapport avec les ambitions d'émancipation par la culture qui fondaient et que proclamait la « démocratie culturelle ».

Dans un contexte où la « démocratie », comme système de gouvernance politique, a de plus en plus de mal à valoriser ses performances de service public et où, dans le même temps, les logiques de marché sont survalorisées et les inégalités économiques et sociales se creusent de manière accélérée, nous souhaiterions réfléchir aux formes de politiques culturelles susceptibles de renouveler le goût, les formes et la pratique de la participation démocratiques. Réfléchir, dans le contexte actuel, aux relations qui pourraient se construire entre politiques culturelles et enjeux d'émancipation, pour inventer de nouveaux modes d'être et de vivre ensemble : telle sera donc la question centrale de ce colloque.

Pour ce faire, nous ferons appel à la fois à des intervenants scientifiques mais aussi à des administrateurs publics, des acteurs, artistes et praticiens de la culture. Nous refusons en effet d'adopter, par rapport à ceux-ci, une position exclusivement « scientifique » qui se voudrait « surplombante ». Nous voudrions faire de ce colloque l'occasion d'une réflexion collective, dans l'esprit de ce que recouvrait et recouvre l'idée de « démocratie culturelle ». Nous pensons que les milieux scientifiques ne sont plus aujourd'hui en mesure de tenir cette position de surplomb pour laquelle les acteurs « de terrain » ne seraient au mieux que des « informateurs ». Nous croyons, au contraire, aux vertus d'une intelligence collective, coopérative, que ce colloque sera l'occasion de mettre en œuvre.

Celui-ci s'articulera autour de quatre axes de réflexion.

1. Référentiels des démocraties et référentiels des politiques culturelles

Nous avons hérité de la modernité, l'idée que la culture constitue un vecteur d'émancipation et de construction de soi. C'est cette idée qui, dans ses diverses versions, a largement motivé l'histoire des politiques culturelles.

Dans un contexte mouvant, où les formes d'exclusion et de relégations sociales se sont multipliées et diversifiées, dans un environnement où le capitalisme construit ses profits sur des biens de plus en plus immatériels, parmi lesquels les biens culturels se voient de plus en plus « marchandisés » ; alors que la culture est devenue un instrument du tourisme ou un vecteur de l'attractivité des grandes villes et que les valeurs traditionnellement promues par le monde de la culture – créativité, authenticité... – s'imposent désormais comme valeurs centrales du marketing et du néo-management, comment repenser ces liens entre culture, construction personnelle et émancipation ? Et quels référentiels peuvent fonder nos politiques culturelles ? De multiples référentiels se portent candidats au (re)cadre des politiques culturelles aujourd'hui, cherchant à supplanter, à préciser, à transfigurer... les expressions « démocratisation de la culture » ou « démocratie culturelle » : reconnaissance, empowerment, ville créative, multiculturalité, interculturalité, durabilité, capacitation, droits culturels, attractivité, identité, accessibilité, évaluation, hybridité, cultures émergentes, réduction des « fractures », entreprenariat culturel, participation, transversalité, pluridisciplinarité, défiscalisation... Autant de concepts qui, avec bien d'autres, imprègnent aujourd'hui les discours sur les politiques culturelles. Nous souhaiterions que ce colloque puisse les discuter, en particulier sous l'horizon d'espoirs d'émancipation qu'avait pu porter l'idée de démocratie culturelle. Comment donc se réorganisent les référentiels des politiques culturelles et quels sont ceux qui portent aujourd'hui ces promesses d'émancipation ?

Nous n'excluons pas de cette réflexion la problématisation de l'idée d'émancipation elle-même. En effet, si l'idéal d'émancipation – et notamment d'émancipation par la culture – pouvait recueillir un large assentiment, dans le contexte des années 60-70, c'était à partir d'interprétations du conflit social pensé comme conflit de classe. Aujourd'hui, les choses sont peut-être moins nettes : dès lors que les projets de politiques culturelles, qui étaient fortement liés à l'idée d'émancipation, ont montré leurs limites ; dès lors que les conflits se sont largement pluralisés (féminisme, luttes identitaires...) ; dès lors que les attendus non réfléchis sous-jacents à l'idée d'émancipation (progrès, croissance, expression de soi...) sont l'objet de problématisations lourdes, voire enfin que les contenus liés à l'idée d'émancipation ont pu être accusés d'occidentalo-centrisme. Que veut donc dire aujourd'hui l'expression « émancipation par la culture », quel sens pouvons-nous lui donner et quelles sont les formes de démocratie que sous-tendent, qu'encouragent, que présupposent ces politiques culturelles ?

Ce premier axe a pour objectif de « planter le décor » du colloque. Il définit les enjeux du point de vue des deux concepts qui forment son intitulé. Au-delà des notions fondatrices des politiques culturelles, quels sont ces nouveaux référentiels et nouveaux paradigmes susceptibles de cadrer les ambitions démocratiques et les politiques culturelles de demain ?

2. Pratiques culturelles et pratiques démocratiques en évolution

Penser les politiques culturelles ne peut évidemment faire l'économie d'une réflexion sur les pratiques culturelles, et, spécifiquement, sur les évolutions tendanciennes qui les caractérisent. Omnivorité, culture d'écran, dialectique entre socialisation et individualisation, culture expérientielle... les changements dans les approches théoriques de la culture en sont le témoignage. L'explosion des industries culturelles a, à la fois, modifié considérablement

l'offre culturelle et affecté de manière importante les formes d'accès et de socialisation à la culture. À la télévision monopolistique de service public des années 50-60 du siècle dernier, se sont désormais substituées non seulement une offre télévisuelle gigantesque, presque totalement privatisée et largement segmentée, mais surtout une offre internet omniprésente dont on connaît somme toute encore mal les usages et les effets, mais à tout le moins accessible via des technologies qui deviennent de plus en plus des « prothèses » corporelles. Ces évolutions technologiques entraînent à la fois une domestication des pratiques culturelles et un déplacement des motivations des « sorties » culturelles dans lesquelles les attentes de sociabilité semblent de plus en plus prédominantes. Ces mêmes évolutions approfondissent considérablement les écarts générationnels dans les pratiques tout en redéfinissant des écarts socioéconomiques qui demeurent omniprésents voire qui s'approfondissent. La fidélité institutionnelle s'affaiblit au profit d'un attrait pour des activités événementielles comme les festivals par exemple. Comme se construit un « effet zapping » qui modifie le rapport aux productions culturelles. Ce qui relevait du domaine des Beaux-Arts n'est pas en reste et on voit ainsi se développer des formes d'art « processuelles » cherchant à impliquer davantage les « spectateurs ». La politisation des questions culturelles se déplace parallèlement aux déplacements de la question sociale et à la montée de ce qu'on a appelé les « nouveaux mouvements sociaux ». Les enjeux du multiculturalisme ou d'interculturalité sont désormais au centre des débats et des controverses. La culture apparaît là comme une forme d'affirmation de soi, porteuse d'exigences de reconnaissance. Les milieux de la créativité se pluralisent : à côté des réseaux sociaux, des nouvelles technologies, la ville apparaît ainsi comme un milieu riche de créativités dont une part se trouve rapidement exploitée par les industries culturelles et le marché de l'art. Dans le même temps, les effets de légitimité culturelle demeurent tout en bougeant dans leurs frontières et, surtout, l'exclusion culturelle lourdement liée à l'exclusion sociale ne cesse de se reproduire et de se creuser, gonflant sans cesse la proportion des « désengagés culturels ».

Du côté des « pratiques démocratiques », on constate une forme de défiance, voire des résistances (l'absentéisme) des populations face à un appareil institutionnel toujours limité à la représentation. Même soumis à une approche critique (sans doute trop normative), l'idéal démocratique peine à se renouveler. Pourtant des tentatives d'amener plus de démocratie « délibérative » existent, des dispositifs créatifs, individuels et collectifs témoignant d'une volonté et d'une aspiration à se réapproprier le politique se développent sur des modalités plurielles associées ou non aux formes de contestation et de participation traditionnelles de la société civile. Quels regards croisés porter sur ces pratiques en évolution ?

L'analyse de l'évolution des pratiques culturelles croise un regard sur l'analyse des évolutions et pratiques démocratiques d'un point de vue historique, socioéconomique et politique. Quelles sont les caractéristiques de cette évolution ? Quelles en sont les tendances fortes, mais surtout, comment dans ce contexte nouveau se redessinent les enjeux de domination et d'exclusion ?

3. Comment lire et comprendre les politiques et pratiques culturelles

De multiples enquêtes attestent de changements importants dans les pratiques culturelles. La plupart du temps ces constats s'accompagnent de diagnostics pessimistes portant à la fois sur le « déclin de la culture » en même temps que sur l'échec des politiques culturelles. Trop rarement ces interprétations posent la question des grilles de lecture qui les conduisent à ces

diagnostics décevants voire alarmants. Nos grilles de lecture sont-elles à la hauteur des changements contextuels, faut-il réellement s'alarmer et nous alarmons-nous bien pour de bonnes raisons ? Lorsque nous disons que les jeunes ne lisent ou n'écrivent plus, sommes-nous suffisamment attentifs à ce que lire ou écrire veulent aujourd'hui dire ? Lorsque nous affirmons que les médias audio-visuels vident les salles de spectacles ou les musées, quelle attention portons-nous aux succès que connaissent de nombreux lieux ou événements culturels ? Lorsque nous soupçonnons le déclin des pratiques associatives ou des initiatives culturelles dans les milieux défavorisés, interrogeons-nous nos catégories de lecture ou encore nos segmentations administratives qui, peut-être, nous empêchent de voir des pratiques qui pourtant existent ?... Mais encore, quelles grilles de lecture et quelles conceptions de la culture et des politiques culturelles présupposent ces multiples outils d'évaluation qui essaient actuellement au sein des politiques culturelles ? Que présupposent mais aussi qu'induisent ces multiples « indicateurs » qui entendent aujourd'hui « objectiver » les pratiques culturelles et les effets des politiques pour mieux les guider et les orienter ? Telles sont les interrogations que ce troisième axe entend aborder et déployer. Il y va ici de la construction de ressources interprétatives nous permettant, le cas échéant, de porter un regard plus juste, plus pertinent sur ce qu'est la culture aujourd'hui. Un regard susceptible de nourrir de nouvelles orientations politiques.

Ce deuxième axe développe une approche épistémologique qui portera sur les cadres et la méthode. Il interroge les instruments, outils de collecte et référentiels qui construisent une représentation des pratiques culturelles. Il prend pour objets les outils d'observation et ceux de l'évaluation.

4. Quelles politiques culturelles pour quelles ambitions démocratiques ?

Dans un contexte qui cumule des limitations des dépenses publiques en matière de culture, une perte drastique de l'emprise des pouvoirs publics sur le champ culturel (en particulier celui des technologies informatiques), de profondes modifications des pratiques culturelles, ou encore l'empiètement de nombreuses politiques publiques (sociales, économiques, socio-pénales, touristiques, attractivité...) sur le domaine culturel... Comment construire des politiques culturelles à la hauteur des ambitions démocratiques ? Nous serons attentifs bien sûr aux lourdeurs qui retardent les changements nécessaires mais nous nous attacherons surtout à saisir les expériences réussies, prometteuses... les manières de faire innovantes susceptibles de répondre aux défis actuels. Nous serons par exemple attentifs aux transgressions des frontières et catégorisations héritées, aux relations qui peuvent aujourd'hui s'établir entre politiques culturelles et enjeux sociétaux (identité, cohésion...) sans que ne s'opère une instrumentalisation de la culture, aux manières de prendre en compte une vision élargie de la culture en articulant ses dimensions restreintes et extensives, aux promesses dessinées par ce que recouvre aujourd'hui l'idée d'éducation permanente, aux réussites des nouvelles articulations entre enjeux artistiques et enjeux socio-culturels, aux relations nouvelles qui s'établissent entre culture et politique, aux manières pour les politiques culturelles d'intervenir et d'agir sur et avec le monde des nouvelles technologies de la communication, aux initiatives portant sur des publics spécifiques, les jeunes, les populations d'origines immigrées...

*Le dernier axe tire les conclusions des exposés précédents et développe **un propos critique et prospectif** sur l'articulation des deux thèmes. Il propose des éléments susceptibles de caractériser **la politique culturelle** qui serait, demain, en phase avec les ambitions démocratiques qu'elle sous-tend. Quels scénarios de politiques culturelles face à ces ambitions démocratiques ? Quels en sont les fondements, les tensions, les conflits, les convergences, les impossibilités ? L'articulation entre les deux concepts sera ici encore de mise.*

Organisation.

Ce colloque international est organisé par l'Observatoire des politiques culturelles et les représentants académiques de son Conseil scientifique.

Son comité scientifique est composé de : Michel Guérin, Roland de Bodt, Jean-Gilles Lowies, Anne-Rose Gillard, Isabelle Paindavoine (Observatoire des politiques culturelles), Christine Schaut (USL-B et ULB), Judith Le Maire, Jean-Louis Genard, Elisabetta Lazarro, (ULB), David Aubin, François Jongen (UCL), Marcus Wunderle (CRISP), Rachel Brahy (ULg).